

NRP 2021 Lauragais:

la direction persiste et signe dans son acharnement et son incohérence

Toulouse, le 24 novembre 2020

En 2018, la direction avait tenté de fermer le centre des Finances publiques (CFP) de Montgiscard-Baziège. Mais, du fait de la mobilisation des élus et de la CGT Finances publiques, le ministre Darmanin avait écrit au député de la circonscription pour lui signifier : « Dans cette perspective et après avoir entendu les interrogations et les craintes des différentes parties prenantes, et notamment les vôtres, j'ai personnellement décidé de ne pas fermer la trésorerie de Montgiscard-Baziège. »

Le nouveau directeur de la DRFiP 31 en place depuis 6 mois, attaché à la concertation locale comme le ministre, dans le cadre du PLF 2019, a supprimé un emploi au centre des Finances publiques de Montgiscard-Baziège!

En 2019, la direction générale lance son nouveau démantèlement des Finances publiques qu'elle nomme « Nouveau réseau de proximité ». Dans ce cadre elle annonce à nouveau la fermeture du CFP de Montgiscard-Baziege, accompagnée par celle du CFP de Caraman-Lanta.

Le Lauragais est alors un grand laboratoire de réorganisations et spécialisations d'envergure. Mais une nouvelle fois, face à la mobilisation exemplaire des personnels, élus et de la CGT Finances Publiques 31, la direction échoue. Seul le CFP de Revel perd alors le recouvrement de l'impôt : http://www.dgfip.cgt.fr/31/IMG/pdf/nrplauragais2020 cgtfinpub31def.pdf

En 2020, la direction persiste mais change son fusil d'épaule! Elle annonce de nouveau la fermeture du CFP de Montgiscard-Baziège et revient sur son laboratoire en Lauragais, alors que les élus du Lauragais avaient rejeté en séance plénière des Terres du Lauragais du 17 septembre 2019 le projet de M. PERRIN, en sa présence.



La direction prévoit donc pour 2021 :



- **CFP de Montgiscard-Baziège** : fermeture au 1^{er} janvier 2021 avec transfert du recouvrement de l'impôt vers le SIP de Toulouse-Rangueil et transfert des collectivités vers le SGC de Castanet :
- **CFP de Caraman-Lanta** : transfert au 1^{er} janvier 2021 du recouvrement de l'impôt vers le SIP de Toulouse-Rangueil ;
- **CFP de Villefranche-de-Lauragais**: arrivée au 1^{er} janvier 2021 de la gestion du Syndicat Intercommunal des eaux des coteaux du Touch (SIECT), transfert au 1^{er} septembre des collectivités (sauf EPCI Terres du Lauragais) vers le SGC de Revel;
- **CFP de Revel** : arrivée au 1^{er} septembre 2021 des collectivités (sauf EPCI Terres du Lauragais) du CFP de Villefranche-de-Lauragais et transfert de l'hôpital de Revel vers le SGC de Castanet :
- SGC de Castanet-Tolosan : arrivée au 1^{er} janvier 2021 des collectivités du CFP de Montgiscard-Baziège, arrivée au 1^{er} septembre 2021 des hôpitaux de Revel et Muret et des EHPAD de Fronton, Grenade et Villemur-sur-Tarn.

En termes de transferts d'emplois, cela donnerait :

LIBELLE	Idiv CN		В	TOTAL		
MONTGISCARD-BAZIEGE			1	2	3	
transfert du recouvrement				-1	-1	
transfert des collectivités				-1	-1	
PLF 2021			-1		-1	
Après NRP	2021		C	0	0	

LIBELLE	Idiv CN	В	TOTAL
CARAMAN-LANTA	1	3	4
transfert du recouvrement		-1	-1
Après NRP 2021	1	2	3

LIBELLE	Idiv HC	Α	В	C	TOTAL
SGC CASTANET-TOLOSAN	1	1	9	3	14
transfert collec Baziege			1		1
transfert Saint-Orens			-1		-1
transfert Hop Revel (2 B ou C)			1	1	2
transfert Hop Muret			2		2
transfert EHPAD Grenade			2	1	3
après NRP 2021	1	1	14	5	21

LIBELL E	Idiv CN	A	ı	В	С			TOTAL	
SGC REVEL				1	0	3	1	5	
PLF 2020 (transf du recouv)						-1		-1	
Sous-total				1	0	2	1	4	
transfert Hôpital (2 B ou C)						-1	-1	-2	
transfert coll Terres du Lauragais					1	2	2	5	
Après NRP 2021				1	1	3	2	7	

LIBELLE		Α	В	С	TOTAL
CFP VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS		1	4	3	9
PLF 2020 (transfert du SIECT(*)) (*) Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch			1		1
Sous-total Sous-total	1	1	5	3	10
transfert des collectivités Terres du Lauragais		-1	-2	-2	-5
Après NRP 2021	1	0	3	1	5



Au départ, les cinq SGC et CFP du Lauragais comptabilisaient 35 ETP, à l'issue du NRP 2021 il y en aura 36 ETP avec la gestion supplémentaire d'un hôpital et de trois EHPAD. Les accueils de proximité seront assurés par les personnels du SIP Toulouse Rangueil.

Il faut bien avoir en tête que la direction transfère les ETP correspondant aux personnels qui occupent les fonctions et non en regard des besoins réels. Pour mémoire, la direction avait évalué au départ à deux emplois le transfert du SIECT de Rieumes vers Villefranche, à deux emplois pour le transfert des collectivités de Baziege vers Castanet, à trois emplois le transfert de l'hôpital de Muret vers Castanet.



Alors que la mobilisation des élus recommence comme en 2019, la CGT Finances Publiques 31 appelle les personnels à se mobiliser contre le NRP 2021.

ENSEMBLE, personnels, organisations syndicales, élus, nous pouvons obtenir le retrait de ce projet néfaste de restructuration.

Créer de nouveaux droits pour les services accueillants :

A l'instar des mots du DRFiP 31 sur l'intranet suite au dernier CTL relatif au NRP : « Dans toutes ces opérations, je me suis engagé pour que les changements professionnels, en lien avec les situations personnelles, soient réalisés avec toute l'attention requise afin que chacun puisse le vivre de la meilleure façon. C'est important et c'est mon engagement dès à présent ». La CGT Finances Publiques 31 demande une priorité pour les personnels des services accueillant de nouvelles missions ou se spécialisant, et qui ne voudraient pas rester dans telles nouvelles structures. Peut-être qu'au CFP de Villefranche-de-Lauragais, les personnels n'ont pas envie de voir leur trésorerie mixte devenir spécialisée en gestion des établissements eau-assainissement et électricité. Ils auraient alors la possibilité de rejoindre un autre poste à titre prioritaire.